

## Du nouveau chez Aprémis!

Nous vous l'avions annoncé cet été, certains services de l'association ont changé d'adresse.

Depuis le mois de septembre, le Pôle Asile, les services « Hébergement et Logement Accompagné », « Accompagnement et Médiation », ainsi que les services administratifs sont domiciliés au 21 rue Sully à Amiens. Seuls le service d'Accompagnement Socio-Judiciaire et la Direction de l'insertion sont restés nos voisins au 21 rue d'Abbeville.

Ce regroupement des services de l'association permet de meilleures conditions de travail dans des locaux adaptés.

Du nouveau aussi du côté des [statuts](#) de l'association et du [projet associatif](#) qui ont été votés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2017..